

VEILLE ECOLOGIQUE

K.- D.B. Dijkstra et Richard Lewington
traduction et adaptation Philippe Jourde,
2007. Guide des Libellules de France et
d'Europe, Éditions Delachaux et Niestlé

Au même titre que d'autres groupes faunistiques, les odonates sont enfin pour l'Europe le sujet d'un guide d'identification de terrain particulièrement réussi. Non pas que les autres ouvrages soient désormais désuets, mais cette nouvelle référence allie plusieurs qualités dont certaines sont inédites.

Il s'agit tout d'abord de planches couleur, franchement exceptionnelles par leur précision et tout simplement pour leur beauté. Les sujets sont représentés dans les mêmes positions, ce qui facilite les comparaisons.

Chaque espèce est décrite avec, au minimum, une planche et un texte présentant les caractères distinctifs en main et aux jumelles, selon le même principe que pour les oiseaux ce qui est une nouveauté remarquable. L'habitat de l'adulte et les sites de ponte sont signalés ainsi que la période de vol et la répartition, illustrée par une carte.

Ajoutons que l'ouvrage ne traite pas de la détermination des larves et des exuvies (enveloppe corporelle que la larve quitte lorsqu'elle se transforme en individu adulte), et heureusement car le format du livre n'aurait plus été adapté à une utilisation sur le terrain.

Bien que pour certaines espèces les critères énoncés soient difficiles à vérifier, ce livre peut aussi être utilisé par des débutants.

Seul défaut de l'ouvrage, il n'existe qu'en version brochée (ah ! les indestructibles guides d'identification reliés sous jaquette d'antan !).

Olivier Labbaye

LE POINT SUR...

Les espèces protégées et la réglementation

La réglementation relative à certaines espèces animales protégées sur l'ensemble du territoire a récemment évolué.

Ainsi, l'arrêté du 19 février 2007 a modifié ceux fixant la liste des espèces de mammifères, de mollusques, d'insectes, d'amphibiens et de reptiles protégées sur l'ensemble du territoire. La mention « perturbation intentionnelle » a été ajoutée aux interdictions de l'article Premier.

Pour les mammifères, les insectes et les mollusques, trois nouveaux arrêtés du 23 avril 2007 complètent celui du 19 février 2007 et abrogent les précédents. Ils remplacent ceux du 16 décembre 2004 annulés par le Conseil d'État le 13 juillet 2007. Il est notamment précisé que : « Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux [...] ». Cette modification est importante puisqu'il ne s'agit plus seulement de protéger l'espèce mais aussi les zones clés de son domaine vital. Ce qui nécessite une expertise pour mettre en évidence ces espaces. Ce changement concerne également les amphibiens et reptiles listés à l'article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007 qui abroge celui du 22 juillet 1993.

Des dérogations aux interdictions peuvent être accordées dans les conditions prévues aux articles L. 411-2 (4°), R. 411-6 à R. 411-14 du code de l'environnement. Ces dérogations ont été élargies. Elles ne concernent plus seulement les fins scientifiques de recherche et d'éducation. Ainsi, parmi les motifs qui peuvent être invoqués pour la demande d'autorisation exceptionnelle de dérogation aux interdictions, on trouve :

- l'intérêt de la protection de la faune et de la flore sauvages et de la conservation des habitats naturels ;
- la prévention des dommages importants notamment aux cultures, à l'élevage, aux forêts, aux pêcheries, aux eaux et à d'autres formes de propriété ;
- l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ou d'autres raisons impératives d'intérêt public majeur, y compris de nature sociale ou économique, et pour des motifs qui comporteraient des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement.

Ces modifications vont dans le sens d'une plus grande protection de la faune mais aussi d'une plus grande flexibilité lors des demandes d'autorisations exceptionnelles déposées par les maîtres d'ouvrage.

Claude Laury



Le coup d'œil d'O.G.E. : La Renoncule aquatique par Olivier Roger

Cette photo a été primée meilleure photo flore dans le concours Régional Open Nature 2008.

La lettre d'O.G.E.

Ce document est réalisé par la société O.G.E. à destination de ses partenaires professionnels exclusivement.
O.G.E. – 5, boulevard de Créteil – F-94100 Saint-Maur-des-Fossés – Tél. 01 42 83 21 21 – Fax 01 42 83 92 13 – mél : contact@oge.fr
Directeur de la publication : J.-F. Asmodé – Rédaction : J.-F. Asmodé, V. Vignon, C. Laury, O. Roger, O. Labbaye, P. Thévenin & A. Baghli

La lettre

de l'Office de Génie Écologique

ÉDITO

De la théorie à la pratique ... ou l'art de bien se faire comprendre

La mission première des bureaux d'études comme le nôtre est de produire des rapports d'expertises. Nous avons rarement l'occasion d'être confrontés à la mise en œuvre de nos préconisations.

Ce nouveau numéro de la Lettre donne l'exemple d'une réserve naturelle régionale pour laquelle OGE a eu plusieurs fonctions : rédacteur du plan de gestion, expert dans le comité de gestion de la réserve et assistant au maître d'ouvrage pour la réalisation des actions du plan de gestion.

Cette « triple casquette » nous amène à concevoir des mesures dans le plan de gestion qui soient les plus pratiques possible. En effet, si les mesures sont exprimées dans des schémas de principe, il nous faut traduire ces intentions auprès des entreprises et auprès du personnel de la réserve et, par exemple, guider le conducteur de la pelle pour obtenir le bon profil pour une mare ou pour une rive d'étang qui soit diversifiée.

Pour cela il faut rester proche du terrain, être présent autant de fois que nécessaire pour expliquer et employer un langage que comprennent les différents corps de métier. On ne communique pas de la même manière avec un géomètre, un débardeur forestier ou un scientifique.

De même les suivis scientifiques doivent être conçus de façon simple afin de pouvoir être répétés dans le temps et adapter ainsi, en fonction des résultats, les actions de gestion.

Le personnel d'O.G.E. a développé au cours du temps une écoute et une diplomatie nécessaire pour mener à bien les missions auprès de nos clients et de leurs partenaires. Ainsi, dans le cas de la gestion d'un espace protégé, nous apportons un service qui permet au gestionnaire de pouvoir se reposer sur nous pour une grande partie de la gestion des milieux naturels.

Je vous souhaite une Bonne Lecture.

Jean-François Asmodé

(Retrouvez nous sur www.oge.fr)

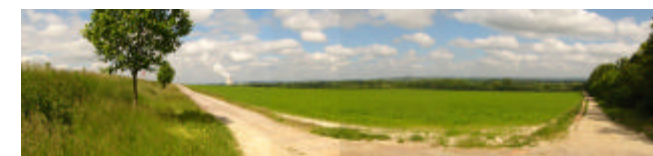
L'étude d'impacts de l'usine de Bio-Ethanol sur la commune du Mériot (10)

Les établissements du Groupe SOUFFLET envisagent d'implanter une usine de production de bio-éthanol à partir de blé, dans le département de l'Aube.

Initialement localisé sur la commune du Mériot (vallée alluviale de la Seine - la Bassée), le futur site d'implantation de l'usine a été déplacé sur deux communes voisines afin de préserver plusieurs habitats et espèces remarquables et de minimiser ainsi l'impact environnemental.

Ce nouveau site correspond, pour l'essentiel, à une plaine agricole sur le pourtour de laquelle se maintiennent des habitats naturels où subsiste la richesse écologique. Ainsi, nous y avons recensé : deux plantes très rares, deux habitats et deux criquets remarquables, tous inscrits sur la liste rouge de Champagne-Ardenne, six espèces de chauves-souris et quelques espèces d'oiseaux vulnérables.

Les mesures d'accompagnement du projet devront permettre de pérenniser ces espaces et ces espèces. Pour exemple, la destruction d'une aire de nourrissage de la Cigogne blanche sera compensée par la préservation de certaines prairies. Une prairie de fauche fera l'objet d'une gestion conservatoire. Les bassins de rétention et d'infiltration seront aménagés avec des berges en pente douce et une ceinture de végétation rivulaire.



De même, la configuration paysagère et les infrastructures de transport (route nationale, canal fluvial et réseau ferré) font apparaître une fragmentation des habitats, ne permettant à la faune de se déplacer qu'à travers trois corridors biologiques. Le rétablissement d'axes de déplacement sera l'une des mesures prioritaires.

Olivier Roger

SOMMAIRE

- Page 2 :** **LES DOSSIERS D'O.G.E.**
Le plan de gestion de la Réserve Naturelle régionale du Marais de Larchant (77)
- Page 3 :** **ENTRETIEN AVEC ...**
Olivier LABBAYE, chargé d'études à O.G.E.
- INITIATIVE :**
La nature en Île-de-France
- Page 4 :** **NOUVELLES BRÈVES**
Veille écologique : Les odonates
Le point sur : Les espèces protégées et la réglementation

Plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant (77)

En 2007, les gestionnaires de la réserve naturelle régionale (RNR) du Marais de Larchant ont sollicité OGE pour réaliser un plan de gestion. D'une **richesse écologique exceptionnelle**, le marais de Larchant se devait de se doter d'un tel outil pour conserver et pérenniser son patrimoine naturel. En effet, toute RNR doit établir un document planifiant sur une durée de cinq ans les travaux de gestion à réaliser, en définissant les objectifs généraux approuvés par le comité consultatif.

En préalable à la définition des travaux, un **diagnostic du marais** a été réalisé. Ce diagnostic repose sur plusieurs prospections de terrains, mais aussi sur l'analyse bibliographique des nombreuses études déjà réalisées sur le marais. Il concerne à la fois la faune et la flore mais aussi des aspects hydrologiques, historiques etc. qui permettent de bien comprendre la dynamique et l'évolution de ce marais.



Le marais et ses structures de végétations typiques

La situation et le fonctionnement hydrologique du marais sont très originaux : Le marais de Larchant est une fenêtre sur la nappe phréatique. Il se situe dans une cuvette qui n'est pas alimentée en eau par une rivière, mais par des sources internes au marais qui correspondent à des résurgences de nappe. L'exutoire est un petit canal qui conduit à un gouffre. Il n'y a donc pas de contact avec le réseau hydrographique. L'autre particularité est que le niveau d'eau du marais ne suit ni les saisons ni la pluviométrie mais celle de la nappe. C'est un phénomène unique et remarquable : le niveau d'eau reste élevé pendant 10 à 15 ans, puis le marais s'assèche quelques années.

Ce régime hydrologique particulier explique certaines particularités biologiques du marais, en premier lieu la présence de nombreux saules dépérissant et bois

morts dans les zones inondées. Ces saules qui se développent lors des phases d'assèchement puis meurent peu à peu par asphyxie en hautes eaux. Ils favorisent plusieurs coléoptères exceptionnels liés à de tels arbres. L'intérêt faunistique ne se limite pas aux insectes - plus de 145 coléoptères avec la coexistence très originale de rares méridionaux sur les digues sableuses et d'autres espèces tout aussi rares d'affinités boréales, des libellules patrimoniales ou des criquets et sauterelles menacés. Les vastes zones inondées accueillent une avifaune diversifiée avec de nombreux oiseaux nicheurs plus ou moins rares, qui recherchent la tranquillité. Citons par exemple le Blongios nain, le Busard des roseaux et le Butor étoilé, les deux derniers inféodés aux roselières du centre de la RNR sont particulièrement rares.

Une étude de la végétation complète et le diagnostic écologique constituent un des éléments essentiels qui ont permis de formuler les propositions de gestion de la RNR. 469 plantes ont été inventoriées en 2007 - dont 3 protégées et une exceptionnelle en Île-de-France - dans les diverses formations végétales dont quelques unes sont tout à fait remarquables.

Au vu des enjeux et contraintes recensées sur le marais, OGE a proposé plusieurs opérations pour le plan de gestion :

En premier lieu, il s'agit de travaux de remise en état. La suppression des alignements de peupliers qui longent les digues - leur présence est néfaste particulièrement aux oiseaux d'eau - et le débroussaillage d'une zone sableuse pour favoriser une pelouse remarquable. Un contrôle du développement des saules pour favoriser la roselière.

Des fauches et du pâturage extensif pour les digues et les prairies. L'introduction d'animaux rustiques adaptés est prévue pour 2008.



Vue aérienne du Marais de Larchant (photo: E. Fortier)

La création de mares en périphérie du marais pour favoriser la reproduction des amphibiens.

De plus, OGE propose la mise en place d'un périmètre de protection autour du marais et un suivi scientifique avec des expertises naturalistes et des études hydrologiques.



Chantier de creusement de mares

Enfin, des aménagements spécifiques sont prévus pour l'ouverture au public (observatoire, parcours de découverte).

C'est avec le soutien de la Région Île-de-France, et des programmes Natura 2000 que les premiers travaux ont commencé cet hiver : création de mares, débroussaillage, coupe des peupliers avec débardage par des chevaux.

Philippe Thévenin & Adil Baghli



Débardage par les chevaux au niveau des digues

ENTRETIEN AVEC : Olivier LABBAYE, chargé d'études à O.G.E.

La lettre : Quelles sont vos fonctions à O.G.E. ?

Après avoir réalisé des missions ponctuelles pour O.G.E., j'occupe, depuis juin 2006, un poste de chargé d'études, spécialisé dans la recherche et l'identification des espèces animales. Mes premiers domaines de compétence sont l'ornithologie et l'herpétologie (amphibiens, reptiles), mais aussi l'entomologie avec principalement les odonates (libellules), les lépidoptères (papillons) et les orthoptères (criquets, sauterelles, grillons).

Au sein d'OGE, je réalise les inventaires de terrain pour divers types de mission: diagnostics écologiques, études d'impacts, études d'incidences, plans de gestion, suivis de linéaires routiers ou ferroviaires. Par la suite, je contribue à la rédaction des études et à leur présentation.

La lettre : Comment en êtes vous venu à l'écologie ?

Comme la plupart des personnes qui travaillent dans ce domaine, il s'agit d'une passion de longue date. J'ai, très jeune, exercé des activités naturalistes dans les domaines de l'avifaune et de l'herpétologie, avec l'espoir de travailler, un jour, dans un bureau d'études. Cet attrait de la nature a orienté mon cursus universitaire : DEUG de géographie à l'Université de la Sorbonne (Paris I), licence et maîtrise (spécialité biogéographie) à l'Université d'Orléans. Après avoir exercé plusieurs fonctions, dont

celle de responsable de la librairie du Muséum, spécialisée Sciences de la Vie et de la Terre, j'ai enfin concrétisé mon objectif professionnel en entrant chez O.G.E.

Par ailleurs, je dessine depuis plusieurs années, essentiellement des sujets naturalistes : plantes à fleurs, oiseaux, insectes, amphibiens... Mes techniques favorites sont l'aquarelle et l'encre de Chine. Ces compétences ont été mises à profit, par le passé, pour illustrer des ouvrages et des dépliants. Je souhaite développer cette activité au sein d'O.G.E. notamment pour réaliser des supports pédagogiques.

La lettre : Quels sont les aspects de votre discipline qui vous passionnent le plus ?

De manière générale, ce qui relève de la biogéographie et plus particulièrement de la répartition des espèces en fonction de leurs exigences biologiques.

De plus, pour certains groupes d'insectes, d'oiseaux ou d'amphibiens, je développe l'association de plusieurs critères de reconnaissance. Désormais, j'ajoute ou je remplace la détermination à vue par une caractérisation auditive (chant ou cri).

J'apprécie particulièrement la réalisation de plans de gestion. Ils sont, pour moi, l'occasion d'élaborer des actions de conservation de la faune en proposant l'aménagement d'habitats pérennes, intégrés à leur environnement, et qui nécessitent peu d'entretien.

La lettre : Quelles sont vos autres compétences naturalistes mises à profit lors de vos prospections ?

Je possède des connaissances pour les coléoptères, les grands mammifères et en botanique. Pour la flore, ces notions me permettent, lors de mes prospections sur le terrain, de lire la physiognomie de la végétation, de comprendre sa dynamique et d'orienter mes recherches, ainsi que de trouver, parfois, une espèce patrimoniale ayant échappé à la vigilance des botanistes.



Olivier Roger

Depuis peu, je pratique la photo numérique de certains groupes, tels que les insectes (odonates, orthoptères). Par la composition des images, cette activité rejoint mes aspirations d'illustrateur. Elle me permet également de réaliser une photothèque, à laquelle je me réfère parfois dans des cas de déterminations difficiles.

INITIATIVE : Un guide sur la nature en Île-de-France

L'Île-de-France est perçue comme une zone urbanisée et industrielle. Pourtant la ville n'occupe que 20 % de sa superficie, les 80 % restant sont des espaces naturels et ruraux...

La variété des paysages et l'ancienneté des activités humaines ont façonné une multitude de pays qui abritent des milieux naturels très diversifiés. Le plus remarquable est la forêt de Fontainebleau, en Seine-et-Marne - forêt la plus riche d'Europe. On estime qu'elle abrite entre 10 et 15 000 espèces animales et végétales.

Georges Feterman a dirigé une équipe de 10 auteurs pour la rédaction d'un guide sur la nature en Île-de-France, dans la collection des guides régionaux aux éditions Delachaux et Niestlé. Il m'a demandé de rédiger les chapitres sur les mammifères de notre région.



Ce groupe y présente des espèces discrètes comme le muscardin, d'autres remarquables comme les chauves-souris, des carnivores dont le chat sauvage, les importantes populations de cerfs, de chevreuils et de sangliers qui parcourent la région malgré les grandes infrastructures de transport... Les mammifères sont partout jusque dans Paris : hérisson, fouine et même quelques renards...

Dans ce livre, paru en avril 2007, le lecteur découvrira une synthèse remarquable notamment sur la géologie et la végétation. La flore et la faune sont présentées par grands types de milieux : forêts, landes et pelouses, zones humides, cultures et prairies, villes et villages. Cette nature originale, parfois exceptionnelle, qui subsiste en Île de France mérite largement d'être connue et défendue.

Vincent Vignon